© CFDT Cheminots | #30 | 24 mars 2021 | Texte Ali Benhadjba | Crédits photo Vincent Thual / CFDT & Flaticon | Ne pas jeter sur la voie publique

AVENIR D'EUROSTAR LA CFDT DEMANDE À ÊTRE REÇUE EN URGENCE #SaveEurostar

La situation chez Eurostar est alarmante : les conséquences de la crise sanitaire sont gravissimes, notamment sur les besoins en trésorerie. Les déclarations du président de la SNCF, qui indique « nous espérons que cela va être une affaire de semaines et pas de mois, parce que la situation sera vraiment très difficile fin mai début juin » et du directeur général, qui déclare « une catastrophe serait possible » en attestent. Interpellation CFDT.

a CFDT vient de demander à Jacques Damas, directeur général d'Eurostar à être reçue dans les meilleurs délais! Alors que les conséquences de l'activité partielle ne cessent de se faire ressentir tant sur le plan financier et que sur l'organisation du travail, la CFDT tire la sonnette d'alarme et souhaite une rencontre pour aborder trois sujets cruciaux pour les salariés.

#1 AVENIR D'EUROSTAR

Quel avenir pour les salariés d'Eurostar dans le contexte de la crise sanitaire et face au besoin en trésorerie pour lui permettre d'assurer sa survie ? Pour la CFDT, tout doit être mis sur la table pour préserver ce fleuron ferroviaire, symbole du lien entre les pays.

#2 SITUATIONS & PERSPECTIVES SOCIALES

La perte de rémunération liée à l'activité partielle se fait cruellement ressentir par les salariés. Par ailleurs, la question de l'emploi est préoccupante. Salariés EIL ou mis à disposition de la SNCF, ces questions concernent tout le monde. Pour la CFDT, pas question d'opposer les salariés. Il faut réinterroger le modèle social existant, le faire progresser et dresser des perspectives rassembleuses et porteuses d'avenir pour tous les salariés d'Eurostar.







#3 SÉCURITÉ

Les salariés sont confrontés à des situations de travail dégradées en raison de la concentration de passagers sur la mezzanine du terminal de Paris Nord, des opérations de précontrôle des tests PCR et des formalités demandées par l'immigration britannique. Ces opérations ne sont pas sans conséquence dans le respect des gestes barrières. Pour la CFDT, la situation doit être clarifiée entre les différents interlocuteurs (immigration britannique et Eurostar).

LA CFDT CHEMINOTS VOUS TIENDRA INFORMÉS DES RÉSULTATS DE CETTE AUDIENCE.





